

14

Les pouvoirs locaux à Bana

Adamou Moumouni

Introduction

L'arrondissement de Gaya, au sud du Niger, est frontalier du Bénin et du Nigeria. Il couvre une superficie de 4 044 km². Sa population, répartie dans les six cantons administratifs¹ que compte l'arrondissement, était estimée en 1999 à 254 347 habitants. Elle est particulièrement multi-ethnique, composée de Tchanga, Hausa, Dendi, Zarma, et Peuls, ainsi que de ressortissants étrangers.

La présente étude porte sur Bana, un canton de l'arrondissement de Gaya. Une première enquête avait été réalisée en 1997 pour le compte du BUCO par Chaibou Adamou. En 2001, nous avons réactualisé les données existantes et pris en compte les principales transformations intervenues depuis 1997.

L'enquête de terrain a duré deux semaines, sur différents sites : en effet, outre le village de Bana, nous avons mené nos investigations dans le village de Bengou, qui entretient actuellement des relations conflictuelles avec le chef-lieu de canton.

Dans chaque site, nous avons interrogé les différents groupes stratégiques. L'enquête a concerné également des acteurs placés dans des positions de pouvoir au niveau des projets de développement ou de l'administration locale. Par ailleurs, nous nous sommes intéressés aux acteurs de la vie associative dans la ville de Gaya.

Bana

Situé dans l'arrondissement de Gaya, le canton de Bana² est limité à l'Est par *Hankora*, au Nord par *Dogon-Dadji*, à l'Ouest par *Garin Gorzo* (hameau) et au Sud par *Garin Dogo* et *Bengou*. Il est composé de 10 villages administratifs et de 10 hameaux. Sa population était estimée en 2001 à 25 358 habitants. Elle est le produit d'une immigration qui a jalonné l'histoire du peuplement de ce canton.³

L'histoire du peuplement du village de Bana

D'après les récits historiques, le village de Bana a été fondé par des Tchanga venus de La Mecque. Leur migration serait consécutive à une mésentente avec le Prophète Mahomet qui les aurait maudits pour l'avoir combattu. Certaines traditions historiques leur confèrent une origine arabe. On les surnommait *Banu-kayanuka*, et leur chef s'appelaient Zaran-Bade. Ce dernier va rester à La Mecque pour se convertir à l'Islam mais ne sera pas suivi par ses descendants (Kisira, Bede et Abou Bella) qui, eux, vont quitter La Mecque pour échapper à la croisade religieuse menée contre leur culte ancestral. Ils traverseront dans un premier temps la mer Rouge pour se rendre en Égypte et au Soudan. Puis, ils abandonnèrent de nouveau ces localités, toujours à cause de différends religieux, pour s'installer successivement en Libye, au Tchad et au Nigeria. Sur ce dernier site, ils fondèrent deux villages, Kiro Karami et Kiro Babba, qu'ils vont désertir pour Dole, un village du nord de l'actuel Nigeria. De Dole, les trois frères se séparèrent pour fonder chacun sa propre agglomération. Kisira fonde le village de Lolo (au Nigeria) ; Bede celui de Kasari (au Bénin) ; et Abou Bella crée le village de Garou (au Nigeria). Mais, pour des raisons de convenance personnelle, ce dernier quitte son village pour descendre dans la région de Gaya occupée à l'époque par un peuple dénommé les *Kumatu*. De là, il va à Katanga puis à Bana Yamsa. Son jeune frère, Kisira, fondera le village de Yelou. Il aura deux femmes, toutes deux des Zarma : la première s'appelaient Kongo⁴, il s'en séparera pour prendre une seconde pour des raisons d'infécondité. De cette seconde union naîtront plusieurs enfants dont l'un se mariera à une parente proche de Kongo.

Les descendants de Kisira sont actuellement les Tchanga zarmaphones, alors que ceux d'Abou Bella sont les Tchanga hausaphones.

Dans leur ensemble, les Tchanga vont déclarer la guerre aux autres groupes qui peuplent la rive gauche du fleuve. Ils quitteront Bana-yamsa pour s'installer à Bana Tchanfon-Birni puis à Bana, sur le site actuel. Avant leur arrivée dans la région, il n'y avait que les chefferies du Kebbi, de Dole et de Tunuga.

On dénombre un total de huit chefs qui se sont succédé depuis la fondation de la chefferie de Bana.

Actuellement les Tchanga cohabitent à Bana avec d'autres communautés : *mawri*, zarma, beri-beri, *zangarawa*, *tulumama*, hausa *kabbawa* et *debawa* (possesseurs du sel), etc.

Du point de vue de l'organisation spatiale, le village de Bana est subdivisé en sept quartiers⁵ (*shiya*). Cette organisation a été initiée pour partager le pouvoir politique entre les ayants droit de la chefferie. Cependant, certains quartiers échappent à la règle et ont à leur tête de simples autochtones sans lien avec le pouvoir. Chaque quartier est dirigé par un responsable dénommé *may shiya*. Ce dernier a des compétences très limitées. Il ne dispose que d'un rôle de percepteur d'impôt et de représentation. Le caractère symbolique de la charge fait qu'ils ont parfois du mal à asseoir leur légitimité. Mais certains chefs de faction comme Ibaran Sala en ont profité pour accroître leur prestige et leur pouvoir.

Les quartiers Kurya et Faada (siège du pouvoir politique) sont dirigés par des ayants droit de la chefferie

Les principaux groupes en présence

Les Peuls

Ils se répartissent en trois sous-groupes principaux : les Gorgabe, les Wodaabe et les Dakaari. Ils proviennent presque tous du Nigeria qu'ils ont abandonné pour diverses raisons : sécheresses, guerres, etc. Leur organisation politique est structurée autour d'un chef appelé *rugga* qui ne dispose pas de territoire propre pour exercer son pouvoir. Par exemple les Gorgabe de Bana paient l'impôt à leur chef de Bara, tandis que les Wodaabe relèvent politiquement de Kawara Debe ou de Gaya, tout en résidant dans le canton de Bana. Il semble que les premières tentatives pour fixer les éleveurs peuls sur ce territoire ont été menées sans succès par l'administrateur M. Sadoux dans le courant des années 1920, l'idée étant de les encourager à « *établir en certains endroits fixes des commencements de villages et de cases de culture* » (Perron 1924).

Les Peuls pratiquent l'élevage extensif qu'ils couplent à l'agriculture vivrière. Certains cultivent des terres qu'ils ont reçues du chef de canton à qui ils donnent la *zakakat* (la dîme).

Des organisations telles que l'AREN tentent de les mobiliser autour des questions liées à l'élevage et à la place des éleveurs dans la vie politique locale et nationale. Cette association est par ailleurs sollicitée par les éleveurs en cas de conflits champêtres ou fonciers avec les populations sédentaires du canton de Bana, voire de l'arrondissement de Gaya.

La coexistence des éleveurs peuls avec les autres populations est une alternance de paix et de tensions. Les conflits qui les opposent tournent en général autour de trois points : le respect des couloirs de passage,⁶ l'utilisation des aires de pacage, et les dates de libération des champs après la saison des pluies. Dans le règlement de ces conflits, les éleveurs se plaignent de la partialité des verdicts et accusent les instances juridictionnelles (chefferie de canton, justice moderne) d'être à la solde des sédentaires. Ce sentiment d'injustice reste assez récurrent dans la perception qu'ont les éleveurs de leur place dans les différentes arènes locales que nous avons observées ici et là (Albarkaize et Bellogujo). Ce sentiment va en se renforçant avec le nouveau découpage administratif proposé par le HCRAD, que les Peuls de la région considèrent comme un facteur d'exclusion systématique de leurs communautés.

À l'inverse, les sédentaires se disent toujours défavorisés par rapport aux éleveurs qui ont les moyens de corrompre facilement les autorités judiciaires.

Les Dendi

Ce sont les populations autochtones de la région. Leur intégration au canton de Bana date, semble-t-il, du découpage administratif cantonal opéré depuis la colonisation. Les Dendi sont localisés dans les villages de Koté koté, Niakoy Tounga, et Tounga Tégui. Certaines familles sont disséminées dans les autres villages qui

composent le canton. Les pratiques productives des populations dendi ne sont pas différentes de celles de leurs homologues hausa du canton. Elles s'adonnent presque toutes aux mêmes activités de subsistance ou de transaction commerciale.

Dans les villages dendi du canton, les populations cultivent le coton. Elles sont organisées en coopératives qui se chargent de la commercialisation.

Par ailleurs, les villages dendi de Bana ont une localisation géographique qui leur confère de multiples avantages : proximité avec la ville de Gaya, contrebande de carburant, facilité d'accès aux marchés frontaliers du Nigeria et du Bénin, etc.

Dans la configuration de l'arène politique locale, certains acteurs dendi jouent un rôle important comme l'illustrent la présence du secrétaire du comité cantonal de Bana, et celle d'une membre de l'association des femmes, tous deux ressortissants de Koté-koté.

Dans le conflit qui oppose Bana et Bengou, le village dendi de Koté-koté joue la carte de la neutralité. C'est là que se tiennent certaines réunions du comité cantonal pour permettre aux membres de Bana et Bengou d'y prendre part.

Les pouvoirs politiques traditionnels

La chefferie traditionnelle

Elle se compose de la chefferie de canton et de village.

Le chef de canton (sarki)

Il est l'autorité politique en charge de la conduite des affaires du canton. Il s'appelle Namata Zakari, et règne depuis le 17 décembre 1953. Ancien combattant de l'armée française, il a succédé à son père. Il était opposé à son cousin Arzika qu'il battit sans difficulté.

J'ai fréquenté l'école jusqu'en classe de CM1 avant d'être mobilisé dans l'armée française en 1937. Nommé caporal l'année suivante, je fus promu quelques années plus tard au grade de sergent chef. En 1949, je quittai l'Indochine après avoir effectué mes deux ans obligatoires au front. Le 12 décembre 1953, je fus nommé chef de canton de Bana pour remplacer mon père mort trois jours plutôt. On était à l'époque des Blancs et je m'entendais avec tous les commandants qui se sont succédé au poste de Gaya. C'était ça mon avantage » (chef de canton de Bana).

Avec ses quarante-neuf ans de règne, le chef de canton est considéré comme l'un des chefs les plus âgés de la région. On le crédite pour cela de pouvoirs magiques qui font qu'il est craint par ses administrés.

Le *sarki* est un personnage très craint dans le canton à cause de ses énormes pouvoirs magiques. Personne, ici, n'ose lui manquer de respect par peur de ses pouvoirs magiques (un courtisan du chef).

Le chef de canton est aujourd'hui fatigué du fait de son âge. Ses apparitions publiques sont de moins en moins fréquentes. Il participe rarement aux réunions de la sous-préfecture et de son association, pour lesquelles son fils, faisant fonction de

cette position. C'est ce qui fait dire à certains que le chef de village n'est qu'un simple figurant dans le dispositif politique actuel, taillé sur mesure par le chef de canton afin de promouvoir politiquement ses propres enfants. La conséquence politique d'une telle stratégie est que le chef de village est perçu de plus en plus dans la famille proche du chef de canton comme un *yan uba* (enfant de père, c'est-à-dire rival), même si cela n'est pas claironné à la cour. Avec la complicité passive de leur père, certains enfants du chef remettent en cause les jugements rendus par le chef de village qui ne réagit pas.

Le chef de village est le jeune frère du chef de canton. Les enfants du chef ne le respectent pas. Même les jugements qu'il rend sont parfois remis en cause par les enfants du chef qui prennent de l'argent avec les parties en conflit (un fonctionnaire en poste à Bana).

Au plan administratif, ses relations avec la sous-préfecture sont très limitées. Il n'y va que pour verser la taxe d'arrondissement de son village sur laquelle il perçoit 10 pour cent de remise.

Les chefs de quartier ne semblent pas avoir de légitimité :

Un beau jour on est venu me dire que je suis désormais le chef de mon quartier. Je ne sais pas les prérogatives qui sont attachées à cette fonction (chef de quartier Faada).

Kurya : quartier des opposants locaux à la chefferie

Kurya est le plus ancien quartier du village de Bana. Il fut le siège de la chefferie avant de devenir le quartier des opposants au quartier Faada, lieu du pouvoir actuel. Tous les prédécesseurs du chef actuel avaient leur résidence à Kurya. Il était considéré comme la vieille ville et en même temps le symbole du pouvoir. Avec l'avènement du chef Zakari et le transfert par ce dernier du pouvoir de Kurya à Faada, Kurya incarne l'opposition.

Mais cette bipolarisation spatiale n'est pas seule pertinente pour comprendre la configuration du politique à Bana, car à Faada, on trouve également des chefs de factions opposés au chef de canton

Les pouvoirs religieux

Ils sont symbolisés par les deux systèmes de croyances qui cohabitent au sein d'un même espace sociogéographique. Il s'agit de l'islam et des pratiques magico-religieuses locales.

L'islam

Il est traversé par deux courants : l'islam modéré et le fondamentalisme musulman.

L'islam modéré

C'est le courant dominant au sein de la communauté musulmane du canton. Il est pratiqué depuis plusieurs générations et dispose d'une association qui est son porte-parole auprès des autorités politiques et coutumières.

L'association islamique est dirigée par un certain El-Hadji Abdou Alou, frère de l'imam actuel. Il appartient à une lignée maraboutique Béri-béri installée depuis plusieurs années dans le canton de Bana. Sa famille jouit d'une grande notoriété dans le village, due à sa connaissance des préceptes coraniques.

L'association se définit à la fois comme le garant de la foi islamique et de l'ordre moral. Et la plupart de ses actions (prêches) s'inscrivent dans cette ligne. Le bureau de l'association participe à la gestion du pouvoir politique à travers certains de ses membres qui font office de conseillers à la cour du chef en matière judiciaire. Mais des conflits liés à l'interprétation du Coran opposent parfois les membres de cette association. Ces conflits sont d'autant plus vifs qu'il existe un courant de l'islam réformateur qui tente de s'imposer vaillamment dans la région.

Le fondamentalisme musulman

Plus connu localement sous l'appellation d'*izala*, ce courant de l'islam, diffusé à partir du Nord-Nigeria, entretient ses ramifications jusque dans les pays du golfe Arabo-persique considérés comme son foyer originel.

La secte *izala* est considérée par ses prédicateurs comme une alternative à la crise morale et spirituelle que traverse le monde. Ils se définissent dès lors comme des purificateurs servant la cause de Dieu et promouvant un islam fondé sur la justice.

La sympathie dont elle jouit actuellement chez la plupart des fidèles que nous avons rencontrés est à mettre en relation avec l'arbitraire dont les usagers sont victimes dans leurs rapports avec certains services de l'État (justice, gendarmerie, sous-préfecture, etc.) et les pouvoirs coutumiers, que certains n'ont pas hésité à décrier :

Aujourd'hui il n'y a que la justice de Dieu sur laquelle on peut compter. On ne peut pas juger un musulman avec des lois qui ne s'inspirent pas du Coran comme c'est le cas actuellement. Les gens qui ont des parcelles de pouvoir en abusent et font souffrir les pauvres parce qu'ils sont peu respectueux de Dieu (un marabout à Bengou).

L'islam réformateur gagne du terrain dans le village de Bengou, où il compte le plus grand nombre d'adhérents. Sa propagande et sa vision de la femme ont des répercussions sur le plan socio-économique. En effet, sous la pression des discours islamistes, des femmes se sont vu interdire la fréquentation des salines du Fogha qui sont pourtant leurs principales sources de revenus :

Il y a de moins en moins de femmes qui vont dans le Fogha actuellement. Leurs maris devenus izalistes leur interdisent l'accès. Car, dans leur conception, la femme ne doit pas s'exposer à la vue d'autres hommes (un membre de la coopérative de coton de Bana).

Qu'en est-il de la situation à Bengou ?

Il y a deux ailes religieuses : les modérés et les *izala*. Ces derniers ont une structure bien organisée c'est-à-dire qu'ils ont une politique de sensibilisation au niveau de leur personnel et encore la manière d'avoir des adhérents.

Q : Est-ce que les prêches ont changé un peu les comportements des gens ?

R : Ça a changé, nos femmes portent des voiles. Avant ça n'existait pas. Les gens ne font plus les sacrifices. Il y a une certaine rigueur au niveau des intégristes. Ils ont pu convaincre les gens.

Q : Et au niveau des partis, ont-ils apporté des changements ?

R : Même au niveau des partis il y a deux tendances. Chez eux il n'y a pas de regroupement.

Q : Au niveau du mariage, est-ce qu'ils ont apporté un allègement ?

R- Non.

Q : Est-ce que ces izalistes pratiquent l'aumône (*sadaka*) des femmes ?

R : Même avant-hier il y a eu ça. Le père fait la proposition à la fille » (I. D., fonctionnaire ressortissant de Bengou).

Les cultes magico-religieux

Ils étaient autrefois organisés autour d'une prêtresse appelée Ibenu, qui figurait dans l'organisation des ordres politiques et religieux de la chefferie de canton de Bana. En tant que détentrice de pouvoirs magico-religieux et responsable de la protection magique du village, Ibenu faisait fonction de conseillère du chef. Elle organisait les sacrifices rituels recommandés par les forces spirituelles pour prévenir les habitants du village des calamités naturelles et des épidémies. De même, elle avait la lourde charge de désigner un successeur au trône en cas de décès du titulaire. Ses prérogatives la prédestinaient aussi à jouer un rôle de guérisseuse. Il semble qu'elle avait la compétence de soigner toutes les maladies à étiologie magico-religieuse et même les maladies dites « prosaïques ».

Aujourd'hui le statut d'Ibenu n'existe que symboliquement, par les souvenirs. Il semble que sous l'effet de l'islam conquérant, et particulièrement du discours fondamentaliste qui professe l'intolérance vis-à-vis des cultes traditionnels ancestraux, les gens n'accordent plus de place à ceux-ci. Leurs adeptes sont la cible des prédicateurs islamistes qui dirigent contre eux des discours réprobateurs. Les prêtres magiciens et leurs clients sont assimilés à des « mécréants » :

Croire à une divinité autre que Dieu et son Prophète Mohamed est un péché qui entraîne son auteur dans les feux de l'enfer. Un musulman n'a pas le droit de pratiquer des cultes magiques, à plus forte raison de s'adonner à des sacrifices sur des autels ou à l'intention d'un génie. C'est l'enfer que Dieu a réservé au *boka* (guérisseur) et aux adeptes du *bori* (culte de possession) (un marabout à Bana).

À Bana, le personnage d'Ibenu symbolise cet ordre religieux ancien. Cependant, et malgré les discours réprobateurs dirigés à leur encontre, les cultes magico-religieux restent un recours pour certaines personnes :

Oui c'est vrai que c'est contraire à la voie de Dieu, mais le Coran lui-même reconnaît l'existence réelle des génies et des djinns. Certains marabouts associent à la fois le recours aux génies et les incantations tirées du Coran. Par exemple, pour certains troubles psychiques, ils vous disent que c'est du domaine des *iskeki* [littéralement

vent : génies], et vous conseillent parfois même de consulter des prêtres guérisseurs (*boka*). Chez moi, en famille, on a consulté un *boka* à propos d'une maladie qui a terrassé ma tante. On a fait tous les recours mais en vain. Même les Blancs qui ont tous les appareils pour détecter les maladies cachées n'ont pas pu faire quelque chose. On était obligé d'essayer les services d'un *boka* dont les médicaments ont été d'une grande efficacité (un jeune du village de Bana).

Les pouvoirs associatifs.

Ils sont de plusieurs ordres et ont parfois des objectifs différents.

On peut les regrouper en deux catégories distinctes : les structures « apolitiques », comme le consacre le jargon politique, et les structures partisans (les partis politiques).

Les structures « apolitiques »

Elles sont des initiatives endogènes ou proviennent de dynamiques impulsées de l'extérieur par les bailleurs de fonds

Les structures endogènes

La samaria

C'est l'exemple d'organisation que l'on retrouve un partout au Niger. Son existence est antérieure à la colonisation, mais, sous une forme « néotraditionnelle », elle a joué un rôle d'organisation de masse sous le régime de Kountché. C'est une organisation qui était essentiellement tournée vers les préoccupations de la jeunesse (d'où d'ailleurs elle puise son nom : *samari* signifie jeune en hausa). Cependant, avec l'avènement du multipartisme, la *samaria* est pratiquement moribonde à Bana.

Les tontines adashe

Ce sont des organisations informelles d'épargne. Celles que nous avons observées sur place regroupent des femmes du village. À Bana, il y a plusieurs groupes d'*adashe* avec des montants de versements et des configurations différents. La responsable de l'*adashe* s'appelle *nwa adashe* ou mère de l'*adashe*. C'est elle qui joue le rôle de trésorière et assure en même temps les échéances de paiement ou de retrait selon un système de tour.

L'argent épargné est utilisé par les bénéficiaires dans plusieurs domaines d'activités socio-économiques : mariage, baptême, embouche, petit commerce, etc.

Les tontines de création purement endogène n'ont pas suscité d'intérêt de la part des projets et autres institutions de crédits. Pourtant leur expérience en matière d'organisation, de contrôle social, d'éthique, est fort enrichissante et pourrait permettre de trouver des mécanismes de régulations sociales pour éviter les détournements qui sévissent au niveau des caisses villageoises.

Les femmes

Comme partout ailleurs, elles étaient autrefois organisées dans une structure parachutée par le haut qu'on appelle « association des femmes », dont l'instance faitière

siégeait à Niamey. C'était au temps du RDA, puis du régime exceptionnel de Kountché. Depuis, la démocratie multipartite a ralenti l'élan de cette association. Cependant, grâce à la présence d'institutions de développement telles que les projets suisses, les femmes font l'objet d'une attention particulière.

Dans le bureau du comité cantonal de Bana, par exemple, trois femmes siègent : la trésorière, son adjointe et une commissaire aux comptes. Mais la présence des femmes⁷ dans ces organisations reflète en même temps le peu de place qu'on leur accorde ailleurs, dans le débat public villageois. Une des choses qui nous a le plus frappés au cours des réunions que le comité cantonal a tenues est le mutisme des femmes présentes. La réunion a duré plus de deux heures sans qu'aucune d'elles ne prenne la parole pour exprimer un point de vue.

Il faut toutefois reconnaître qu'à l'instar de leurs consœurs d'autres localités (Albarkaize), les femmes de Bana ont acquis une bonne image en matière de remboursement de crédits :

Les femmes craignent la honte [*kumya*] contrairement aux hommes. Elles ne veulent pas qu'on parle mal d'elles (président comité cantonal de Bana).

Mais la principale caractéristique sur laquelle les femmes ont fondé leur identité sociale et économique à Bana est l'extraction et la commercialisation du sel du Fogha. Cette activité date de plusieurs années et a même fait l'objet de convoitises politiques et économiques de la part des chefferies de la région, notamment le Zarmakoy de Dosso qui avait eu de fortes visées hégémoniques sur cette vallée et ses ressources.

Dans le Fogha, les femmes vivent dans des *tunga* avec leurs maris dans une division domestique du travail. Aux femmes, l'extraction et la cuisson, et aux hommes la charge de l'approvisionnement en bois des foyers de cuisson. Mais, il semble, selon un interlocuteur, que les hommes s'occupent de moins en moins de cette tâche, qui incombe de plus en plus aux femmes. Il faut par ailleurs souligner que la baisse du prix du sel sur le marché nigérian, principal lieu d'exportation, pour diverses raisons, a eu des conséquences négatives sur la production du sel :

Certaines personnes mélangent le sel avec du sable. Ce qui a créé une dévalorisation de ce produit (un coopérateur).

Les structures exogènes

Le PAIGLR

Le programme d'appui aux initiatives de gestion locale des rôneraies (PAIGLR), aujourd'hui remplacé par le PADEL, intervenait dans la zone de rôneraies qui comprend une partie du Dallol Maouri et de la rive gauche du fleuve Niger (Moumouni 2004).

Le PAIGLR avait son siège à Gaya, au service de l'environnement, où était rattachée sa structure de gestion. Il avait pour objectif d'appuyer les populations dans le cadre de la protection, de l'exploitation et de la gestion durable des ressources des rôneraies.

La démarche du PAIGLR était axée sur un montage institutionnel structuré autour de « comités ». On dénombrait quatre comités au niveau de Bana (agriculture, élevage, environnement, et socio-économie), qui étaient chapeautés par une instance supérieure dénommée « grand comité ». Les structures du PAIGLR étaient à Bana le théâtre d'une confrontation entre la faction du président du comité et celle de la famille du chef de canton. En tant que structure drainant des ressources diverses (politiques, financières, matérielles et symboliques), le PAIGLR était un enjeu politique aux yeux de ces deux factions.

La faction d'Ibaran Sala contrôlait le PAIGLR. Ibaran Sala était le président du grand comité, sa sœur Hadja membre d'un sous-comité.

Parmi les membres, il y a des membres avec qui je ne m'entends pas. Ils sont des opposants à notre famille. J'étais parti à Niamey quand ils ont formé les bureaux des différents comités. Il y avait mon oncle qui était le président du sous-comité agriculture. À sa mort, je l'ai remplacé, avant d'être moi-même remplacé à ce poste pendant que j'étais absent. C'était une façon de s'opposer à notre famille. Le président du comité fait de la rétention de l'information. Il informe les autres membres après avoir élaboré ses propres stratégies (M. S., fils du chef de canton).

Mais la principale pomme de discorde entre les membres des factions opposées n'était pas tant les querelles politiques que le contrôle de la rente de développement. En contrôlant les structures du comité, la faction d'Ibaran Sala contrôlait l'accès aux crédits.

Il y a eu une injustice au niveau de l'octroi des crédits. Les membres du grand comité n'ont pas respecté les critères d'octroi définis par le projet. Du coup ils ont octroyé les crédits à leurs proches et aux membres de leurs familles (*Idem*).

Le remboursement des crédits a généré une situation conflictuelle entre les populations et le PAIGLR (et le PADEL qui lui a succédé). On s'est trouvé dans la même situation qu'à Albarkaize, où le PADEL a fait usage de la menace pour contraindre les débiteurs à s'acquitter de leurs crédits. La plupart des débiteurs ont pensé qu'avec la fin du PAIGLR les crédits ne seraient plus réclamés.

Le PADEL

Ce programme a proposé une structuration sous forme de « comités cantonaux » qui regroupent plusieurs terroirs. La particularité du comité cantonal de Bana est qu'il est dirigé par un acteur anonyme, qu'on peut qualifier d'élite émergente. Il s'identifie comme un *talaka* (pauvre, personne sans pouvoir) sans réseau politique, et observant une neutralité par rapport aux deux factions du village :

J'informe le chef de canton sur toutes les activités que nous entreprenons dans son canton » (président du comité cantonal).

En tant que président du comité cantonal, il joue un rôle d'interface entre le canton de Bana et l'extérieur. Cette position d'interface lui permet d'acquérir un capital relationnel qu'il espère monnayer un jour pour devenir un élu local :

On me connaît à Dosso, à Niamey et à la sous-préfecture » (*Idem*).

Pour parvenir à ses fins, il a intégré un parti politique. Il se plaint du système de bénévolat que le PADEL a institué.

Il est vraiment difficile de concilier les activités du projet avec mes activités champêtres. Nous sommes sollicités très souvent pour participer à des réunions, et la plupart du temps c'est nous qui payons le transport et la nourriture. Je crains pour la suite du projet si la tendance du projet consiste à ne pas rémunérer les responsables des comités. J'ai une famille de treize membres dont j'assure l'entretien. Actuellement, je n'ai pas de temps à consacrer à mes travaux champêtres tant les activités du comité m'absorbent. Cette année, c'est la première fois de ma vie que je suis confronté à un déficit alimentaire. Tout cela à cause des activités du comité. Ceci est vraiment décourageant, et je crains que nos efforts ne soient pour rien un jour. Le découragement est vraiment perceptible chez plusieurs membres (*Idem*).

Ce sentiment est partagé par un autre membre de la structure :

Moi, je suis fatigué d'être dans des comités ; je suis vieux et j'ai envie de me retirer (un membre de comité à Bana).

Par ailleurs, l'absentéisme fréquent des membres aux réunions du comité cantonal traduit quelque peu cette lassitude. On est parfois dans des situations où les populations auxquelles les actions sont destinées sont quasiment absentes. Mais la façade consensuelle devant les agents du projet masque cette réalité.

Parfois, le projet fait l'objet de critiques :

Le projet nous dit que le travail que nous sommes en train d'effectuer rentre dans le développement de notre région. Mais alors, pourquoi il n'y a pas de ressortissants de notre région parmi les cadres du projet ? Est-ce que les cadres actuels du projet vont se donner corps et âme au développement de notre région ? Je ne le pense pas, et c'est ce qui me fait mal (un membre de comité à Bana).

Même son de cloche de la part d'un cadre ressortissant de Bengou :

C'est un problème que nous avons eu à débattre au cours de nos réunions de ressortissants (un cadre originaire de Bengou).

Ce sentiment d'exclusion est encore plus prégnant chez certains jeunes diplômés qui ont tenté en vain d'être embauchés par le projet.

Les structures politiques : les partis

Le paysage politique local de Bana n'est pas étranger au phénomène partisan que l'on observe au niveau national. Tous les grands partis (MNSD, CDS, RDP, PNDS) sont représentés au niveau de l'arène locale villageoise, où ils se disputent l'hégémonie politique.

Nous exposerons le cas de trois d'entre eux.

Le MNSD

Selon toute vraisemblance, il est le parti dominant de la région. Il est surtout représenté à Bengou, dont le chef de village est un membre influent du bureau politique

national. Ce qui lui a valu un poste de conseiller spécial à la Présidence de la République. À Bana, où les enfants du chef ont adopté la stratégie de la pluri-adhésion (ils sont éparpillés dans tous les grands partis) afin de s'assurer le contrôle de l'arène locale, le MNSD tient également une position prépondérante. Un des fils du chef, en l'occurrence le « goumier » (le représentant), en est le président local. Si, au niveau de Bana, la politique n'est pas au centre des querelles factionnelles, tel n'est pas le cas à Bengou où les différentes factions à l'intérieur du MNSD se disputent le contrôle du parti dans la perspective de la décentralisation. Ainsi la faction D est opposée à celle d'un ancien fonctionnaire à la retraite (dont le frère a occupé le poste de député de Gaya pendant la législature de 1993) que ses proches préparent comme candidat au poste de maire :

Au début il y avait un seul bureau dont les membres ont été nommés. On devrait dissoudre l'ancien bureau et faire des élections pour renouveler les institutions cette année. Mais, les partisans de Dobi nous ont dit qu'ils ont déjà choisi leurs gens. Ça ne nous a pas plu (nous les fonctionnaires). Entre-temps, le chef du village nous a dit qu'il va convoquer une autre réunion. On a eu un contact avec son frère à Niamey. Un envoyé est venu de Niamey avec quelques noms de fonctionnaires dont on ne sait même pas s'ils sont du MNSD. Par exemple l'ancien directeur n'a jamais dit qu'il est du MNSD. Au lieu de mettre Adam son frère qui a milité, il met quelqu'un dont on ne sait même pas s'il est du MNSD. Un fonctionnaire résidant à Zinder est aussi sur cette liste alors qu'il ne sait même pas ce qui se passe ici (L., fonctionnaire résidant à Bengou).

La CDS

C'est le deuxième parti de la région. À ses débuts, il a drainé plusieurs élites politiques locales, dont Ibaran Sala, son fils, l'ex-député du RDP, le président du comité cantonal, l'ex-sous-préfet, Kaka Doka et un prince de la cour qui occupe actuellement le poste de président cantonal du parti.

Le parti est perçu par certains militants comme un tremplin pour les élections communales futures. Tel est le sentiment de X qui affine une stratégie personnelle d'anticipation dans l'optique de la décentralisation :

Pendant le régime Baré, j'étais au RDP, maintenant je suis de la CDS. Pour éviter toute surprise, j'ai contacté le responsable local du parti à Gaya, Kaka Doka. Je lui ai fait comprendre que je suis venu chercher un appui de la CDS pour une éventuelle candidature personnelle aux futures élections locales. Pour le convaincre, je lui ai dit que je suis à la tête d'un important groupe de sympathisants du parti et qui n'attendent que mon mot d'ordre pour s'affilier entièrement au parti. Je lui ai dit que s'il veut la preuve concrète, qu'il se transporte un jour dans mon village pour s'en convaincre. Ce qui fut fait un mois après notre rencontre. Lors du meeting qui a été organisé en sa présence, mes supporters lui ont fait savoir que je suis leur espoir dans le parti. Sitôt, le bureau du parti a été renouvelé pour me permettre d'occuper le poste de secrétaire à la propagande. Pour moi, ce poste est stratégique car il me permettra d'être en contact permanent avec les militants et de faire ma propre campagne électorale. D'ores et déjà, je jouis d'une grande popularité grâce au poste de président

cantonal que j'occupe. À Dosso comme à Niamey, je suis connu. Il en est de même au PADEL et à la sous-préfecture » (président du comité cantonal).

La CDS, tout comme les autres grands partis de l'échiquier politique local, a aussi connu les soubresauts politiques de la période du président Baré. En effet, certains membres de la CDS, à l'instar d'Ibaran Sala et du président cantonal, ont quitté ce parti en faveur du RDP Jamma'a, parti majoritaire de la coalition présidentielle de l'époque.

Le RDP

Il est politiquement dominé dans le village de Bana par la faction d'Ibaran Sala, dont le fils a occupé le poste de député à l'Assemblée nationale. Un certain nombre de réalisations, telles que la construction du CEG de Bana, sont mises au compte de cette personnalité politique.

On note également la présence d'un fils du chef dans ce parti en tant que secrétaire à l'information. Son adhésion participe plus d'une stratégie familiale que d'un mobile personnel. En effet, comme on l'a vu, la faction du chef de canton cherche à imposer par tous les moyens sa suprématie politique dans l'arène politique locale au détriment des factions adverses, profitant de ce qu'elle compte dans ses rangs une masse critique importante (les enfants du chef étant pour la plupart des lettrés).

Les services de l'État

Ils sont pour l'essentiel regroupés autour de ce qu'on peut appeler les services ruraux de l'administration. Ils sont les appuis du monde rural

Le service de l'environnement

Créé vers 1987, le service est dirigé par un agent des Eaux et Forêts appelé communément *gandu daji*. Le service de l'environnement est perçu sous son angle répressif. Ses activités se limitent d'une façon générale à la sauvegarde et à la protection de l'environnement.

Dans le cadre du projet PADEL, l'agent de l'environnement travaille en étroite collaboration avec les brigadiers formés à cet effet. Ce sont eux qui l'informent des cas d'abattages clandestins opérés sur des espèces protégées. On dénombre cinquante-deux brigadiers pour tout le canton, dont huit pour le village de Bana. Comme tous les services de l'État, le service de l'environnement végète dans un dénuement qui a des conséquences négatives sur le travail de l'agent forestier. Le service ne dispose même pas de moyens de déplacement, et les patrouilles sont effectuées à pied :

Par manque de moyens logistiques, je ne peux rien faire, et l'État n'a pas mis des motos à notre disposition. Si bien que toute la surveillance de la forêt se fait à pied. Les fraudeurs sont conscients de cela et attendent que je m'épuise pour opérer. C'est-à-dire qu'ils attendent mon jour de repos pour faire des abattages clandestins. Parfois, je suis obligé de demander l'appui de la brigade de Gaya (l'agent du service de l'environnement).

L'agent se plaint également du comportement prédateur des brigadiers formés pourtant pour sauvegarder l'environnement :

Il y a des fraudeurs et des complices parmi les brigadiers. J'ai l'habitude de prendre des brigadiers en flagrant délit de fraude. Certains sont dénoncés par la population. Une fois un paysan m'a signalé un brigadier fraudeur ; j'ai demandé l'intervention de la brigade de Gaya, et ensemble nous avons perquisitionné sa maison. Nous y avons trouvé des lattes de rôniers. Une autre fois c'était un brigadier que nous avons surpris avec sa cargaison. Il a pris la fuite en abandonnant sa charrette et son contenu. L'ayant reconnu, il est venu de lui-même au service de l'environnement où il a été amendé à 80 000 FCFA.

Q : En cas de refus de paiement des amendes, que faites-vous ?

R : Le contrevenant est gardé à la gendarmerie.

Q : Avez-vous fait l'objet de menaces une fois ?

R : Les gens de N'boki m'ont dit que si j'arrête quelqu'un à cause de l'abattage d'un arbre, ils abattront un arbre pour payer l'amende.

Q : Comment percevez-vous les marchés de lattes des comités cantonaux ?

R : Avec l'ouverture des marchés des lattes, les dégâts deviennent plus importants. Les comités, la SLG (structure locale de gestion), et les Eaux et Forêts font une estimation des chablis et délivrent l'autorisation de coupe au comité. Si on en délivre trente, ils en profitent pour couper quarante. Si on ne prend pas garde, toute la rônèraie est menacée » (l'agent du service de l'environnement).

Notre interlocuteur dénonce la pression qu'exercent les commerçants sur les populations pour se procurer de produits forestiers :

Un quota de 30 pour cent est accordé aux populations pour les besoins du village, et 70 pour cent sont destinés aux commerçants. Certains paysans profitent pour les revendre aux commerçants qui les acheminent sur les marchés de Niamey. J'ai des problèmes avec ces commerçants qui fraudent mais surtout avec les gestionnaires des marchés de lattes. Ces derniers moyennant finance octroient des licences aux commerçants pour camoufler les pratiques frauduleuses de ces derniers. La stratégie de fraude utilisée par les gestionnaires consiste à porter par exemple quarante alors que sur la souche du reçu, ils portent trois. C'est donc toute la différence qu'ils emportent, sachant qu'une latte est vendue à 2 500 aux commerçants.

Par ailleurs l'agent du service de l'environnement rencontre des problèmes avec certains chefs de villages qu'il accuse de complicité avec les fraudeurs :

Les chefs de village étaient aussi des complices. Mais plus maintenant. Certains enfants du chef de canton me posent des problèmes.

L'impunité dont bénéficient certains proches du chef de village de Bengou a des conséquences négatives pour le travail de surveillance et de protection de l'environnement de l'agent :

Les fraudeurs de Bengou sont exceptionnels. Nous avons à plusieurs reprises appréhendé le gestionnaire de Bengou, mais il s'en sort toujours grâce à l'appui du puissant chef de village dont il est parent.

Mais il n'y a pas que les paysans ou les comités qui fraudent, l'agent le fait aussi :

Parfois quand le fraudeur trouve l'amende élevée, il négocie avec moi en me proposant une somme d'argent. J'accepte parfois. Parfois aussi, il y a des interventions et là je ne rems pas de reçu.

Du point de vue des relations avec le PADEL, notre interlocuteur se plaint du manque de collaboration de cette structure avec les agents de l'État.

Le service de l'agriculture

Il a été créé en 1994. À l'origine, les activités du service couvraient tout le canton de Bana, mais il a été scindé en deux districts : celui de Bengou et celui de Bana.

Le service de l'agriculture a collaboré avec le programme PAIGLR, le projet « engrais nigériens », le PRSAA et l'INRAN. Le service est dirigé par un agent qui joue le rôle de conseiller pour les associations de producteurs.

Il est à l'image des autres services de l'État, c'est-à-dire qu'il est confronté aussi au problème de manque de moyens financiers et matériels.

Il intervient dans trois domaines principaux :

- la protection des végétaux, soit le traitement et la surveillance des cultures en cas d'attaque des criquets ou des oiseaux prédateurs ;
- la vulgarisation et la diffusion des semences et de techniques agricoles. À ce niveau le service collabore avec l'INRAN ;
- la compilation des statistiques agricoles.

Le service de l'élevage

Créé en 1985, ses activités portent sur la vulgarisation, c'est-à-dire l'encadrement des paysans dans le domaine de l'élevage, et la protection du cheptel par des vaccinations et apports de produits vétérinaires. L'agent joue un rôle déterminant sur le contrôle des marchés et en cas de conflit entre éleveurs et agriculteurs.

Les tâches du service se résument à l'abattage, la clinique et la vaccination.

Selon l'agent en charge de ce service, en cas d'abattage, une taxe de 50 FCFA est prélevée par tête pour les petits ruminants, 100 FCFA pour les bœufs.

Le service de l'élevage, sans moyens de fonctionnement, vit dans une situation de privatisation cachée. Toutes les interventions sont à la charge des usagers.

Malgré la surveillance qu'exerce l'agent sur les bouchers, certains villageois se plaignent des abattages clandestins susceptibles de compromettre la santé des populations :

C'est un problème que nous avons eu à débattre au cours de nos réunions de ressortissants (D. I., habitant de Bengou).

Par rapport à la décentralisation, l'agent pense que le village de Bengou dispose d'énormes potentialités économiques lui permettant de rendre viable le fonctionnement de sa commune.

L'éducation

On dénombre plusieurs écoles dans le canton et même deux CEG, dont un à Bana⁸ et l'autre à Bengou.

L'école primaire de Bana

Elle a été créée le 1^{er} octobre 1967. Le premier maître s'appelait Moussa Ekoye, il est le chef de canton actuel de Gaya. La fréquentation est bonne, mais l'école est confrontée, comme partout ailleurs dans les villages de l'arrondissement de Gaya, à certains facteurs défavorables. Il y a d'abord le manque de débouchés pour les élèves après leur scolarisation. En outre, la présence dans le village de plusieurs déscolarisés reconvertis au travail de la terre n'incite guère les parents à se bousculer devant les portes de l'école.

Ensuite, il y a la production de sel qui constitue un facteur de blocage pour une bonne fréquentation scolaire. Ce phénomène concerne surtout la scolarisation des petites filles. Les mères préfèrent se faire aider dans les salines par leurs filles que de les envoyer à l'école.

Enfin, l'école est confrontée à l'action des izalistes qui distillent des messages hostiles, en particulier pour les filles. Le cas le plus prégnant est celui de Bengou, leur fief. Pourtant ce village est celui qui a le plus fourni de cadres dans le canton de Bana. L'effectif de l'école primaire est assez illustratif du phénomène que nous décrivons

CI : 6 filles, 44 garçons
 CP : 23 filles, 27 garçons
 CEI : 24 filles, 83 garçons
 CE2 : 11 filles, 61 garçons
 CMI : 3 filles, 30 garçons
 CM2 : 10 filles, 28 garçons

Selon toute vraisemblance, si la tendance actuelle se maintient, il y a de fortes chances que l'école se vide de ses effectifs féminins. Conscients de cette dérive, plusieurs ressortissants essaient de tirer la sonnette d'alarme.

Le CEG de Bengou

Nouvellement créé, il compte cinquante-quatre élèves venus de plusieurs villages et hameaux : Nadéwa (village peul), Garin Djiko, Hankoura, Bengou, etc.

Il a la particularité d'être dirigé par un natif de Bengou, qui est en même temps un des acteurs dans le conflit qui oppose le chef D au chef-lieu de canton de Bana :

Q : Les élèves bénéficient-ils d'un système de cantine ?

R : Oui, c'est ce qui a motivé la création du CEG. À Bana, il y a un problème d'infrastructure, et les élèves ne trouvent pas souvent de tuteurs.

Q : Le CEG de Bengou a précédé celui de Bana ?

R : Non, le CEG de Bana a été créé avant celui de Bengou. Avant Bengou était un campement, les Blancs ont transféré le campement à Bana, c'est une façon de sanctionner Bengou. Depuis lors le conflit a été créé entre eux. Avec la décentralisation, nous espérons que ça va aller, parce que du point de vue de la population après Gaya, c'est Bengou. En faisant de Bengou une commune, ce n'est que justice rendue.

Q : En tant que cadre, intellectuel du village, comment est-ce que vous percevez le conflit entre Bana et Bengou ?

R : Les jeunes de Bengou, pour le moment, ne s'intéressent pas aux hostilités, ils ont un objectif qu'ils visent : leur autonomie avec la décentralisation. Un gros village comme Bengou ne doit pas être rattaché à un petit village comme Bana.

Les prises de position du directeur introduisent de plein pied l'école dans le jeu local, malgré la neutralité que lui imposent ses normes de conduite.

En tant que membre de la faction du chef de village et militant du MNSD, le directeur du CEG de Bengou s'est résolument engagé dans le conflit factionnel qui oppose D à ses adversaires. Il inscrit son affectation dans le village dans une stratégie d'anticipation de la décentralisation.

Les centres d'éducation de base (l'alphabétisation)

Le PADEL a développé un programme d'éducation de base pour l'alphabétisation des communautés (terminologie du projet). Plusieurs centres ont été ouverts à cet effet et des moniteurs formés pour en assurer le fonctionnement. L'objectif est de préparer les communautés à mieux se prendre en charge dans la perspective de la décentralisation, en les dotant de rudiments d'instruction de base (savoir lire et écrire dans sa propre langue). Pour l'année 2000, le PADEL a mis en place 205 centres dans tout l'arrondissement. Ces centres ont ainsi créé de l'emploi pour de nombreux déscolarisés sans perspectives d'embauche vivant dans les terroirs. Certains sont employés en tant qu'instructeurs, pendant que d'autres assurent des fonctions de superviseur.

Ces animateurs ont parfois plusieurs casquettes qui leur permettent de naviguer à travers différents mondes sociaux. Ce qui les prédispose parfois à occuper des positions stratégiques au sein de l'arène locale. Par exemple, les deux agents d'alphabétisation de Bana avec lesquels nous nous sommes entretenus occupent des positions de pouvoir dans d'autres structures associatives ou politiques de l'arène locale villageoise. Si N. est, en plus de son poste de superviseur, secrétaire de la coopérative cotonnière, il est par ailleurs militant du RDP, gendre du chef de canton, et ancien membre de la faction du député Z. (sous la présidence de Baré).

Il en est de même de son collègue S., qui, en plus de son statut de prince (fils du chef de canton) a occupé un poste dans le comité cantonal en tant que représentant du chef de canton, et milite dans le PNDS.

Sur le plan fonctionnel, les centres de Bana sont confrontés à de multiples problèmes qu'on peut regrouper en deux points.

Le premier point concerne la mauvaise fréquentation du centre féminin. Ce qui, selon le superviseur, a entraîné sa fermeture. Le responsable du volet éducation de base du PADEL pose, quant à lui, le problème autrement :

Dans le village de Bana, il y a eu jusqu'en 1999 un centre féminin qui avait assez bien fonctionné sans être l'objet de pression de la part de qui que ce soit. En tout cas pas de la part des hommes pour contraindre leurs femmes à abandonner le centre. Celles-ci ont fini par lâcher parce que tout simplement la femme chargée d'animer le centre avait des comportements qui avaient découragé les auditrices. Elle s'absentait régulièrement et sans prendre soin de prévenir ses apprenantes. Parfois celles-ci abandonnent leurs activités pour venir au centre. C'est arrivé sur les lieux qu'elles se rendent compte que la dame est absente. Cela les a beaucoup découragées. »

Le second point est relatif au manque de moyens :

Depuis 1999, je m'occupais du journal villageois, mais nous sommes découragés par le PADEL qui ne fournit pas le matériel nécessaire (N. C., superviseur).

La santé

Le CSI de Bana

Sa fréquentation est bonne contrairement à ce qui avait été observé en 1997. Les usagers sont des gens provenant des villages ou des hameaux environnants. Les prestations du centre sont payantes. La plupart des médicaments sont de type générique.

Avant la création du centre, des secouristes et des matrones ont été formés. C'est le cas d'Abdoulkarim, fils du chef de canton, qui fait également office de responsable de l'état civil.

Outre les activités curatives, le centre assure l'éducation et la santé.

Enfin, pour des cas compliqués, le centre réfère les malades à l'hôpital de Gaya.

Le village de Bengou

C'est le plus gros village administratif du canton de Bana, voire de l'arrondissement de Gaya. Il dépendait autrefois du canton de Gaya, d'après les archives coloniales. Les mêmes sources précisent l'existence d'un important marché qui a été rétabli en 1933, c'est-à-dire un an après la nomination du chef Toro.

Bengou est composé d'une population hétéroclite regroupant plusieurs catégories de populations considérées actuellement comme les autochtones : Tchanga, Béri-Béri, Dendi, Zarma, *Mawri*, Gobirawa, *Touloumawa*, *Kabawa*, *Zanfarawa*, Peuls, *Kourfena*, etc. Sous l'influence de la langue et de la culture hausa, la plupart ont perdu de fait leur identité ethnique d'origine, même s'ils continuent à s'en réclamer. Par exemple, les Béri-Béri et les Dendi ne parlent plus leurs langues respectives.

Le processus d'installation dans le village de ces différents groupes s'est opéré à des périodes différentes de l'histoire. Les propos recueillis mettent en exergue

l'antériorité des Dendi et des Tchanga par rapport aux autres groupes, avec lesquels ils partagent cependant aujourd'hui le contrôle du pouvoir politique.

Quatre ethnies peuvent prétendre à la chefferie de Bengou : les Tchanga, les Dendi, les Zarma et les Béri-Béri. Mais le premier chef mossi a été tué afin de lui empêcher une descendance qui puisse prétendre un jour au pouvoir (chef de village Bara).

La chefferie du village est actuellement détenue par le lignage dendi qui règne sans discontinuité depuis trois générations. Le premier chef s'appelait Toro. Son règne a été écourté par l'administration coloniale pour des raisons politiques : refus de reconstituer le marché de Bengou et complicité avec le Nigeria. Il fut aussitôt remplacé par son frère, Dobi. Ce dernier était un ancien tirailleur qui, dit-on, était complice de la destitution de son frère. Cependant, Toro sera remis en selle avec l'aide du chef de canton de Bana, Mamane Namata, père de Zakari Namata, chef actuel de Bana. À la mort de Toro, c'est son fils Daouda qui lui succédera avant d'être lui-même remplacé par le colonel Mamane Dobi, choisi parmi plusieurs concurrents de lignages différents : Yahaya Toro (Dendi), Namewa Moudi (Zarma) et Malam Issaka (Béri-béri). Sa nomination a suscité diverses réactions. Certains pensent que sa victoire électorale a été obtenue grâce à la complicité des autorités administratives et coutumières.

D. est devenu chef de village avec la complicité du chef de canton de Bana et du sous-préfet de Gaya, Kaka Doka, militant de la CDS. Le chef de canton l'a soutenu parce que le petit frère de D., le nommé Oumarou, épouse sa fille (chef de village de Bana).

D'autres estiment que sans cette complicité c'est son adversaire Malam Issaka qui aurait été victorieux :

Au niveau de notre famille nous avons soutenu Malam Issaka qui était son adversaire. Mais un de nos frères, proche parent de D., a joué en défaveur de Malam Issaka. Ce qui a permis à Dobi de passer. Aujourd'hui, il regrette son acte puisque D. est opposé à notre famille (un fonctionnaire à la retraite).

Cependant, le frère de D., assurant actuellement son intérim au village, donne une version contraire :

D. a été élu à une majorité écrasante selon un vote libre et démocratique (I. D., chef de village par intérim).

Par ailleurs, il semble que le candidat D. ait largement bénéficié du soutien du bureau politique du MNSD, dont il est un des responsables nationaux. De même, des événements tels que la victoire de ce parti aux élections anticipées de 1995, suivi de la nomination de D. en tant que ministre de la Défense, ont conforté sa position politique au sein de l'arène politique locale et nationale. Il occupe actuellement un poste de conseiller à la Présidence de la République du Niger. D. devient ainsi un « super » chef de village, dont les pouvoirs dépassent ceux du sous-préfet qui est normalement son supérieur hiérarchique. C'est dans ce contexte particulier qu'il a organisé son pouvoir coutumier. Il s'est doté d'une cour de partisans, d'un intérimaire⁹

en la personne de son frère, et d'une garde prétorienne (les *yan banga*) faisant office de police locale. Certains y voient déjà les prémises d'une organisation politique de type cantonal.

Mais une des plus grandes particularité du pouvoir de D. est le conflit entre Bana et Bengou

Le conflit Bana-Bengou ou la polarisation de luttes factionnelles

Il faut comprendre ce conflit en termes de luttes factionnelles entre deux entités politiques villageoises : Bana et Bengou. Il intervient dans un contexte politique qui a vu l'émergence d'une élite politique locale et nationale ayant de fortes ambitions politiques personnelles et factionnelles.

Genèse des faits : le point de vue des acteurs

Plusieurs faits sont évoqués par les acteurs sociaux pour situer l'origine du conflit.

a) La suppression du canton de Bengou

Pour certains, la préhistoire du conflit trouve son origine dans la période coloniale, lorsque le canton de Bengou a été supprimé pour être intégré en tant que village au canton de Bana.¹⁰ Namata Mamane, alors chef de canton, est accusé d'avoir manigancé ce complot avec l'administration coloniale. C'est sur un document colonial de 1933 que s'appuient nos interlocuteurs pour donner force à leur argumentation.

b) L'attitude du chef de canton de Bana

Pour d'autres, le conflit est consécutif à la politique d'asservissement économique à laquelle le chef de canton de Bana a longtemps soumis les populations du village de Bengou. Ce qui a provoqué un sentiment de frustration générale qu'incarne actuellement la lutte que mène D. pour obtenir l'autonomie complète de son village vis-à-vis de Bana :

Le village de Bengou était jadis considéré par le chef de canton de Bana comme une zone d'exploitation. C'est là qu'il venait ponctionner les populations à des fins personnelles. Dès la fin des récoltes, il venait s'installer à Bengou pour collecter de force la production des paysans. C'est grâce à la sueur des gens de Bengou qu'il a pu amasser sa fortune. Auparavant, un natif de Bengou n'osait pas acheter une voiture ou une moto parce qu'on dira qu'il a l'argent et on viendra le rançonner. Mais depuis que ce chef de village est là, on voit des voitures, des motos, les gens font du commerce (un enseignant, membre de la faction du chef de village de Bengou).

La plus grande frustration des gens de Bengou est intervenue un jour de fête de Ramadan où le chef de Bana a procédé à l'interpellation de plusieurs personnes de Bengou. Le motif est que les gens de Bengou ont continué leur Ramadan parce qu'ils disent n'avoir pas vu le croissant lunaire qui doit sanctionner la fin du mois de Ramadan. Ils ont donc continué leur jeûne. Convoqués à Bana, le chef de canton les a obligés à croquer la cola alors qu'ils jeûnaient (un paysan).

c) Le conflit de la mare de Balé

Balé est une mare permanente dont Bana et Bengou se disputent la souveraineté. La chefferie de Bengou accuse l'ex-sous-préfet, Kaka Doka, originaire de Bana, d'avoir manigancé avec le chef de canton de Bana pour lui arracher la mare de Balé :

Kaka Doka, a comploté contre nous pour donner la mare de Balé à Bana. Tout était parti du jour où je l'ai informé de mon intention d'organiser le *su* [pêche collective] à Balé. Il m'a répondu en disant : « Pas cette année ! » D. est intervenu auprès de lui mais en vain. Je pris alors la décision d'organiser le *su* sans son aval. Informé par le chef de canton, il dépêcha sept militaires à mon domicile pour m'arrêter. J'ai refusé d'obtempérer aux ordres des militaires en me rendant par moi-même à la sous-préfecture. Là, je fis comprendre au sous-préfet que je ne parlerai pas sans la présence de mon adversaire, le chef de canton. Kaka Doka a décidé alors que la mare de Balé sera désormais mise sous administration de l'autorité administrative (I. D., frère du chef de village de Bana).

d) L'attitude du chef de village de Bengou

D'après un autre interlocuteur, le chef de village est considéré comme le véritable instigateur du conflit, qu'il entretient à des fins personnelles :

J'ai discuté avec les gens de Bana. Avant 1990, c'est-à-dire durant le règne de mon père, ce problème n'existait pas. D. veut que Bengou soit un canton autonome détaché de Bana. Dans les années 1930, Bengou était rattaché à Gaya, ensuite au canton de Bana. J'ai actuellement le décret avec moi qui le prouve (fils de l'ancien chef de village de Bengou).

La configuration du conflit laisse entrevoir les contradictions internes qui déchirent le paysage sociopolitique du village de Bengou. Certaines factions de Bengou opposées au chef de village n'hésitent pas à personnaliser le conflit autour de celui-ci, qu'on présente comme un va-t'en-guerre.

Les différentes forces en présence

On peut les catégoriser en trois groupes : la faction du chef de village de Bengou, la faction de l'opposition de Bengou, et le village de Bana.

a) La faction du chef de village de Bengou

Elle est structurée autour de la cour du chef de Bengou et de son frère qui est en même temps son intérimaire.

La plupart des éléments de cette faction militent dans le MNSD, qui est l'ossature politique sur laquelle s'appuie D. pour fonder sa puissance politique locale et nationale. C'est grâce à cette affiliation politique que l'on pense que Bengou a été retenu comme commune, dans le cadre du découpage administratif entrepris par le Haut-Commissariat à la Réforme administrative et à la Décentralisation. Cet événement a eu deux significations politiques majeures. La première est qu'il a permis de conforter l'assise politique de D. et de sa faction sur l'échiquier politique local. La

seconde est une reconnaissance tacite du canton de Bengou, pour laquelle D. se bat. Dans cette optique, certains partisans ont adopté une stratégie d'anticipation par rapport à la dénomination de Bengou, qu'ils appellent désormais « canton » au lieu de « village ». Il en est de même pour le chef de village, qui a pris le titre de *sarki* (réservé aux chefs de canton) au lieu de *maygari*.

Pour atteindre son objectif (obtention du statut de canton), la faction de D. mène une stratégie politique tous azimuts. Celle-ci s'est concrétisée par la mainmise sur les structures associatives (les « comités » des projets). Par ailleurs, elle recourrait, selon certains, à de l'intimidation.

On se trouve dans une situation où la plupart des membres des différents comités du PADEL appartiennent à cette faction, et refusent pour cela de tenir leur réunion à Bana (siège du comité cantonal), qu'ils combattent :

Notre comité cantonal a été créé par trois terroirs et dispose de neuf membres dont un seul est de Bengou. Après un an de travail, les gens ne sont pas satisfaits du bureau donc nous avons demandé sa dissolution. Nous, les gens de Bengou, avons demandé que chaque terroir ait un délégué afin d'équilibrer la représentativité du comité. Quand on a tenu la réunion pour élire le bureau, les gens de Bana ont refusé de venir. Deux jours après, ils ont convoqué une réunion que nous avons boudée à notre tour. Ils ont néanmoins mis en place le comité sans nous. Nous avons ainsi conclu qu'ils n'avaient plus besoin de nous dans le comité (G. B., président d'un comité PADEL).

Cette faction est accusée de commettre des exactions et d'user d'intimidations. C'est ainsi qu'il est reproché au chef de Bengou d'avoir refusé aux populations de son village d'aller fréquenter le marché de Bana. Les récalcitrants auraient été molestés par sa milice privée. Dans une lettre adressée à D., des ressortissants dénoncent les exactions commises sur plusieurs personnes :

Un certain Elhadji Mahamadou Dan Wando, fils de Saidou et de Aï, a été battu à votre cour sous le regard impuissant de son père au motif qu'il a effectué un déplacement au marché de Bana. Pour ce faire, il a également écopé d'une amende de 1 200 naira. Ont payé à la cour pour le même motif : Chekaré Namata : 500 naira ; Idi (boucher de son état) : 300 naira, en présence d'un témoin, en l'occurrence Monsieur Balla Garba Dan Lyali. Monsieur Zakari, fils de Toro et de Fatchima, a été battu par vos sujets au prétexte qu'il a marqué son désaccord par rapport au partage d'un héritage de terre. Monsieur Mamane Oumarou dit Sidi, fils de Oumarou et de Kambari a été frappé par votre représentant, puis par Elhadj Tonka, Issa Mai Dankankia, et Garba, tous de la cour, pour avoir désavoué un jugement rendu à propos de son jardin (lettre ouverte adressée au chef de village par des ressortissants de la ville de Bengou).

De même, certains disent que, sous la menace de D., les populations ont refusé d'adhérer à la mutuelle de crédit et d'épargne dont un des responsables est considéré comme un opposant :

Au moment de la réunion à Bana à propos de la mutuelle, nous étions à la cour du chef de Bana quand le frère de D. s'est présenté pour dire pourquoi, nous les ressortissants membres du bureau, disons que nous sommes de Bana. Il a refusé à ses

administrés d'adhérer à la mutuelle. Il a fallu qu'on aille sur le terrain expliquer à nos compatriotes le bien-fondé de cette mutuelle (un ressortissant de Bengou).

Pour les partisans de D., ce sont des allégations qui ont été forgées de toutes pièces par des adversaires politiques qui espèrent se positionner dans la perspective de la décentralisation :

Les gens créent des situations. Il y a un problème de chefferie, donc des opposants, des candidats malheureux qui ne veulent pas que ceux qui sont au trône réussissent. Ces gens-là ont récupéré certains fonctionnaires retraités pour les amener à rédiger cette correspondance là. Mais à l'heure actuelle le problème est tranché. Le conflit est résolu au niveau de Bengou. Il y a eu une sorte de droit de réponse par rapport à leur correspondance ; le chef du village a répondu : « À leur réunion, ici, ils ont été désavoués par la population. »

Q : À vous entendre parler, on sent le partisan ?

R : Oui, le partisan par rapport à la cause défendue. Ceux qui luttent pour l'autonomie de Bengou, ce sont des gens qui ont compris. Les gens de Bengou travaillent et le chef du canton de Bana vient prendre de l'argent à la fin de chaque récolte. Ce qui n'est pas normal. Si c'est une taxe, il faut la formaliser, mais de cette façon-là ça devient de l'esclavage. Je suis prêt à lutter pour que mon village retrouve son autonomie (un cadre de Bengou).

Le processus de décentralisation que nous analyserons plus loin n'est pas étranger à certains égards aux enjeux cachés du conflit qui oppose les différentes factions pour le contrôle de l'hégémonie politique locale. Bengou a en effet la particularité d'avoir une masse de lettrés originaires du village, dont certains, à la retraite, ont fait un *come back* au pays natal pour faire une carrière politique. Des structures associatives, telles que le regroupement des ressortissants ou des ONG de développement, leur servent parfois de tremplin politique. C'est ce que dénonce la faction au pouvoir qui les accuse d'opportunisme.

b) La faction opposée au chef de village de Bengou

L'avènement de D. au pouvoir a vu l'émergence d'un certain nombre de factions qui se disputent actuellement le contrôle de l'arène politique. Leurs configurations dépendent souvent des acteurs qui les animent ou les contrôlent. Elles sont pour la plupart focalisées autour de la chefferie et des questions d'intérêt public. Parfois, en fonction des enjeux politiques, elles s'unissent pour défendre des intérêts communs, quitte à s'entre-déchirer par la suite sur d'autres terrains. Ainsi, face au conflit né entre la chefferie de Bana et le chef de village de Bengou, une sorte d'entente tacite s'est effectuée entre les différentes factions opposées à celle de D. Mais, en réalité, il s'agit tout simplement de la domination d'une faction sur les autres, dans la mesure où une faction dirigée par un ancien retraité, X., apparaît comme le creuset fédérateur de toutes les factions hostiles à la politique indépendantiste du chef D. En tant que lettré et ancien fonctionnaire de l'État, X. jouit du soutien d'une bonne partie des cadres ressortissants de Bengou, mais aussi de sa famille, qui compte plusieurs lettrés de haut rang. Il semble aussi que les largesses dont il a fait preuve vis-à-vis de

ses concitoyens pendant son activité lui ont valu un important réseau sur lequel il compte s'appuyer pour construire une carrière politique.

Son principal désaccord avec la faction du chef de village tourne autour de la politique indépendantiste de D. et de la future commune de Bengou, dont le contrôle constitue un enjeu de taille pour les différentes factions de l'arène locale.

Par rapport au conflit Bana-Bengou, la faction de X. s'est désolidarisée de D. face à ses adversaires de Bana. Pour X. et ses partisans, Bengou n'a jamais été un canton par le passé, et à plus forte raison ne peut revendiquer ce statut aujourd'hui. Ils estiment que le conflit est né de la seule initiative de D. qui, selon eux, veut porter atteinte à la coexistence pacifique que les deux villages ont toujours entretenue au cours de leur histoire. Ils se disent opposés à toute tentative scissionniste qui serait entreprise par le chef de village de Bengou.

Dans cette perspective, ils mènent leur combat au niveau de l'administration et des partis politiques, afin d'affaiblir D. dans ses élans qu'ils qualifient d'hégémoniques. C'est ainsi qu'il faut comprendre la lettre ouverte citée ci-dessus, dont copie a été adressée à l'autorité administrative et politique, laquelle avoue son impuissance vis-à-vis du chef de village de Bengou. Il semble même que ce dernier ait refusé de répondre à plusieurs convocations adressées par le sous-préfet de Gaya. Des démarches initiées par certains ressortissants pour apaiser le conflit n'ont pas non plus abouti.

De l'autre côté, à Bana, les luttes factionnelles se sont tues face au conflit avec D.

c) L'alliance entre factions à Bana

Devant l'acuité de la rébellion politique initiée par le chef de village de Bengou et ses partisans en vue d'obtenir un statut de canton pour leur village, les chefs des différentes factions de Bana ont dû tant soit peu leurs divergences pour s'allier au chef de canton de Bana. Les propos d'Elhaji Ibaran Sala, chef de la faction opposée à l'actuel chef de canton, et ceux du représentant du chef de canton, chef de village, favorable au chef de canton, sont identiques sur la question :

J'ai passé trente ans comme représentant du chef de canton à Gaya, jamais il n'a été question d'une quelconque mésentente entre Bana et Bengou. Les deux villages ont toujours vécu ensemble la main dans la main. Il a fallu l'arrivée de D. pour qu'un conflit survienne entre nous (I. S, Bana).

Même son de cloche pour un partisan de la faction du représentant actuel du chef de canton, qui est en même temps son fils :

Notre chef est humain et pacifiste. Il a toujours attiré l'attention de ses administrés et de ses enfants pour qu'ils s'abstiennent de répondre aux provocations de D. Les gens lui ont dit de faire usage de ses pouvoirs magiques pour finir avec lui, mais il a refusé puisqu'il y a des liens d'alliance entre eux. Il s'en est plutôt remis à Dieu, qui saura faire la différence entre la vérité et le mensonge (D, paysan à Bana).

Mais l'attitude pacifiste adoptée par le chef de canton et ses administrés face aux injonctions peut aussi être interprétée comme la preuve de leur impuissance politique.

La question de la décentralisation

Selon le découpage effectué par le Haut-Commissariat, le canton de Bana aura deux communes : Bana et Bengou. Ce qui est contraire au schéma retenu selon le principe « un canton, une commune ». Le cas de Bengou est donc une exception à la règle, qui fait des mécontents.

Le schéma proposé par la Coopération suisse est tout autre. Il s'appuie sur les « comités cantonaux » mis en place par le PADEL, qui sont au nombre de dix-neuf pour tout l'arrondissement de Gaya. Celui de Bana regroupe plusieurs terroirs, dont Bengou. À cause du conflit, les ressortissants de Bengou n'arrivent pas à accorder leur violon avec ceux de Bana, et les boycott des réunions par les membres du comité habitant Bengou sont fréquents.

Quelle que soit l'opposition qui existe au sein du « comité cantonal », la décentralisation constitue pour tous ses membres un enjeu politique de taille (Bako-Arifari 1998b). Et les prépositionnements politiques observés ici et là sont éloquentes. En effet, dans le village de Bana, le contrôle du comité cantonal par les factions rivales est à l'ordre du jour. L'enjeu est d'autant plus important qu'une rumeur a couru selon laquelle les membres des comités cantonaux seraient les futurs élus. Aujourd'hui encore, certains croient à cette éventualité. D'autres, plus avertis, cherchent à s'insérer dans des formations politiques à même de les présenter aux échéances futures. La plus grande crainte des membres des comités du canton de Bana a trait au retour au pays natal des partis politiques et des intellectuels pour briguer des mandats électifs.

La perception de la décentralisation par la famille du chef de canton à Bana

Notre famille se prépare à présenter des candidats pour contrôler les institutions locales. Car ça serait insupportable pour nous de voir des gens autres que nous parmi les élus.

Q : Que pensez-vous de la désignation de Bengou comme commune ?

R : Nous avons appris que Bana et Bengou ont été retenus comme commune. Le chef de canton et moi avons protesté que Bengou soit choisi comme commune. Le chef de village de Bengou se considère comme un chef de canton. Nous avons envoyé nos protestations aux différentes autorités : sous-préfet, ministre de l'Intérieur. C'est une grande première au Niger car c'est dans le cas de Bana uniquement qu'on a deux villages distants de 7 km avec chacun une commune. On peut accepter que Bengou soit une commune rurale, mais pas une commune urbaine (le chef de village).

Pour la décentralisation, ma famille entend présenter la candidature de deux frères qui ont une cote de popularité importante dans le village. Il n'y a pas d'inquiétude pour eux, puisqu'ils seront élus. Pour le poste de maire c'est X. qu'on a choisi tandis que pour celui de conseiller c'est Y. Chacun d'eux sera présenté par son parti politique (un fils du chef de canton).

La stratégie de la pluri-adhésion politique que la famille du chef a adoptée lui donne de larges atouts par rapport aux candidats des autres factions.

Par ailleurs, dans la perspective de la décentralisation, certains ressortissants envisagent de créer de petites entreprises individuelles au village (c'est le cas d'un électricien ressortissant de Bana).

Mais le problème le plus important de la future commune de Bana est sa viabilité économique. De quelles ressources dispose-t-elle pour se prendre en charge ?

Les principales ressources de Bana sont constituées par :

- Le sel du Fogha, qui procure des revenus substantiels aux exploitants ;
- Le potentiel fiscal constitué par les commerces du village (tabliers, tailleurs, meuniers, etc.). Il semble, selon le chef de village, que Bana ait une longue tradition en matière de patentes. Les patentes existeraient d'après lui depuis 1953. Ce sont les agents de la fiscalité de Gaya qui se chargent du recouvrement. Ils ont remplacé les fameux « percepteurs » des partis politiques, qui confondaient parfois l'argent public avec leurs poches. En effet, sous l'AFC (l'Alliance des forces du changement), le recrutement des percepteurs fiscaux était l'apanage des partis au pouvoir. Cela procède de la logique de partage et de la récompense des militants de base que ces partis ont institués au cœur de leur logique de gestion du politique ;
- Les marchés ruraux de lattes, comme Guiwa, par exemple. Selon l'agent des Eaux et Forêt, une opération de vente de lattes a apporté 877 750 FCFA à la SLG (structure locale de gestion) et 204 250 FCFA à l'État. Dans le cadre de la décentralisation, ces marchés ruraux seront gérés par la commune.

La décentralisation et la commune de Bengou

Les véritables raisons qui ont conduit à la désignation de Bengou comme chef-lieu de commune tiennent au poids politique de son chef de village.

L'érection de Bengou en commune ne rencontre pas de réticences de la part des populations et des cadres du village, contrairement à sa transformation en canton voulue par son chef.

Les atouts de Bengou

Sa population, estimée à plus de 10 000 habitants, est plus importante que celle de Bana.

Ensuite, Bengou dispose de nombreux cadres intellectuels, dont certains occupent des positions stratégiques dans la sphère politico-administrative centrale.

De plus, Bengou recèle de potentialités économiques plus importantes que Bana. On y dénombre d'ailleurs de nombreux El-Hadj qui ont fait le pèlerinage à La Mecque grâce aux revenus des cultures maraîchères et du jardinage (production de canne sucre, de mangues, de patates douces, etc.)

Enfin, Bengou abrite plusieurs infrastructures modernes : deux écoles primaires, un CEG, un dispensaire, un service d'élevage, un district agricole, etc.

Les perceptions qu'ont à Bengou les acteurs locaux de la décentralisation dépendent des positions qu'ils occupent au sein de l'arène locale.

Le point de vue du chef de village par intérim

Q : Quelle idée avez-vous du projet de décentralisation ?

R : Je sais que les régions seront autonomes et gérées par des élus locaux, l'État se désengagera petit à petit. Mais il est possible que les taxes et impôts soient rehaussés pour permettre plus de recettes et pouvoir prendre convenablement les charges.

Q : Est-ce que, pour cette répartition, vous avez été consultés ?

R : On a fait la répartition comme cela se doit. Avant par exemple Bengou était un chef-lieu de canton autonome avant d'être rattaché à un autre canton qui lui est même inférieur. Mais Dieu a fait que maintenant une retouche sera faite.

Q : Êtes-vous satisfaits de cela ?

R : Oui bien sûr, parce que nos recettes vont nous servir directement.

Q : Les membres du « comité cantonal » en exercice seront-ils retenus avec la communalisation, ou bien il va falloir en élire d'autres ?

R : Chaque commune va dire ses membres de comité, c'est aux populations de choisir.

Q : Comment il en sera, puisque la liaison aux partis se fera pour les membres potentiels du comité cantonal ?

R : Dans chaque village, on sait que ces élections sont plus importantes puisqu'il s'agit d'élire des délégués qui vont s'occuper directement des destinées de la population.

Q : Avec la communalisation, comment comptez-vous conserver votre pouvoir ?

R : Tout ce que la situation exige, il faut admettre, nous voulons seulement que ça réussisse.

Q : Cela ne va-t-il pas vous faire perdre certaines de vos prérogatives ?

R : C'est Dieu qui a emmené cela, il faut aller avec.

Le point de vue d'un forgeron

Q : Quel est votre sentiment par rapport au découpage administratif ?

R : Nous en avons entendu parler depuis longtemps, et maintenant c'est arrivé. Nous remercions Dieu. Même si nous sommes en difficulté, nous devons nous résigner parce que ça provient de Dieu.

Q : Serez-vous candidat aux élections municipales ?

R : Moi, non, je peux y participer, je ne peux que donner mon avis. Les élections se préparent à l'avance. De ce fait, pour avoir des électeurs il faut faire du bien aux gens, sinon tu perdras.

Q : Quel problème entrevoyez-vous si tous les cantons demandent à devenir des communes ?

R : Chacun lutte pour son canton. Ce n'est pas notre problème. Nous luttons pour le développement de notre canton.

Le point de vue d'un agriculteur

Q : Pensez-vous que les populations accepteront qu'on augmente les taxes et les impôts pour pouvoir prendre en charge ceux qui travaillent pour la commune, notamment les élus ?

R : Les gens feront un effort par rapport à cela. Lors d'une réunion, on a débattu de ce problème. Les gens ont montré leur volonté de servir la campagne.

Q : Est-ce que Bengou sera une commune ?

R : Si, on ne sait pas quand ça va commencer.

Conclusion

Le canton de Bana est constitué d'une mosaïque de populations, dont les processus d'installation se sont déroulés à des moments différents de l'histoire.

Les Tchanga sont considérés comme les populations autochtones du village de Bana. Cette légitimité leur assure le contrôle du pouvoir politique.

Par contre, à Bengou, ce sont plusieurs groupes ethniques aux trajectoires migratoires diverses qui constituent les gens du pouvoir. Mais, depuis trois générations, le pouvoir est détenu par des Dendi. Ce pouvoir dendi a vu l'émergence d'un chef puissant, personnalité politique nationale, en la personne de l'actuel chef de village, qui veut ériger Bengou en canton. Des querelles factionnelles en ont résulté du côté de Bana comme de Bengou. À l'évidence, la faction du chef de village reste dominante de par les ramifications qu'elle entretient au niveau du pouvoir central.

Quatre ans après la première enquête, la vie politique villageoise reste toujours dominée par les mêmes acteurs. Les stratégies locales vont de la pluri-adhésion partisane pour les membres des familles aristocratiques aux allégeances pour les acteurs anonymes.

I. S. demeure un personnage incontournable, par lequel tout passe. Il entretient à lui seul un important réseau.

Cependant, la présence des projets génère d'autres types de conflits dans les arènes locales, et permet l'émergence de nouveaux acteurs qui a modifié la configuration des pouvoirs locaux. Ces changements sont vécus par la plupart des aristocraties villageoises comme un affront, et elles tentent de les contrecarrer (Olivier de Sardan 1999).

Dans la perspective des élections locales, certains cadres installés au niveau central commencent à faire leur retour au pays natal en espérant briguer des mandats électifs. Ce phénomène est dénoncé par les acteurs locaux, qui y voient des concurrents potentiels. Pour faciliter leur réinsertion, certains ont créé des associations ou des ONG.

Plusieurs organismes de développement interviennent dans la zone, mais sans aucune coordination.

La configuration politique actuelle des arènes locales de Bana et Bengou soulève deux hypothèses :

- 1) Si, au niveau du village de Bana, les luttes pour le contrôle de la commune ne cristallisent pas des antagonismes violents, tel n'est pas le cas à Bengou, où la décentralisation risque d'envenimer les luttes factionnelles. L'absence d'instance d'arbitrage légitimement reconnue par les deux parties ne fera que cristalliser les antagonismes.

- 2) Même si certaines élites nouvelles ont émergé sous l'impulsion des projets, les stratégies de pouvoir développées par les factions aristocratiques constitueront pour elles des obstacles majeurs, et on peut penser qu'elles devront en rester tributaires.

Notes

1. Bana, Djoundjou, Kara-Kara, Gaya, Yélou, Zabori.
2. Bana est un terme hausa qui signifie cette année.
3. Les Gourmantché et les Kanouri ont perdu l'usage de leur langue au profit du hausa majoritairement parlé à Bana.
4. Les récits rapportés par nos informateurs précisent que Kongo a été enlevée comme une captive avant de devenir l'épouse de Kisira. Son infécondité poussera son mari à prendre une seconde femme.
5. C'est en 1994, à l'initiative du chef de canton, qu'il y a eu un découpage du village de Bana en quartiers distincts dénommés shyà.
6. Le PADEL, à travers son volet agro-pastoral, travaille avec les populations en vue de la matérialisation des espaces pastoraux. La préoccupation première qui sous-tend cette action est d'appuyer les populations pour trouver des mécanismes de prévention et de régulation des conflits fonciers et champêtres. Dans cette perspective, le PADEL a privilégié le balisage des espaces disputés afin d'éviter toute forme de contestation. Cependant ce n'est pas tant la délimitation des couloirs de passage qui pose problème que l'harmonisation et le respect des dates de libération des champs : « l'hivernage est long à Gaya et cela dépend aussi de la région. Aujourd'hui, on peut dire que dans la zone de Karakara, Zabori et Djoundjou, les gens ont déjà fini de récolter et les champs sont libérés, alors que dans le Sud les récoltes durent jusque parfois en décembre. Donc, il y a un sérieux problème à ce niveau. C'est pourquoi, le PREDEC a organisé tout récemment une réunion pour déterminer la période de libération des champs. Mais on n'a pas pu trouver de solution au problème » (un agent du PADEL).
7. La trésorière du comité cantonal appartient à la faction de Ibaran Sala dont elle est la sœur. Elle fait également figure de big woman à cause des activités commerciales qu'elle mène dans le village et sur les marchés étrangers du Nigeria et du Bénin. À Bana, Haja, comme on l'appelle, est considérée comme une leader incontournable des femmes.
8. La création du CEG de Bana est l'œuvre de l'ancien député du RDP qui est en même temps le fils de Ibaran Sala, président du grand comité et chef de faction.
9. Résidant à Niamey, Dobi a désigné son frère comme son représentant. Ce dernier a des compétences politiques et juridictionnelles. Il statue sur tous les sujets et représente Dobi à toutes les instances politiques locales.
10. C'est par l'arrêté du 21 novembre 1935 que « le village de Bengou dépendant du canton de Gaya est rattaché au canton de Bana (subdivision de Gaya, cercle de Dosso) », Cf. Colonie du Niger, Affaires politiques, N°1155/AP de 1935.